



L'association des parents de l'école et du collège Sainte-Marie-Des-Ursulines (APEL SMU)

C'est l'association des parents d'élèves de votre établissement, régie par la loi 1901 et porte-parole de tous les parents d'enfants scolarisés dans l'Enseignement catholique.

QUEL EST SON RÔLE ? accueil, animation, information, conseil et représentation des parents d'élèves au sein de l'établissement.

COMMENT ÊTRE ACTIF AU SEIN DE L'ASSOCIATION DES PARENTS ?

(en fonction des disponibilités de chaque parent)

accueillir les parents,
devenir parent correspondant de classe,
participer à l'animation de l'établissement : loto, boum, kermesse ...,
soutenir des projets scolaires, ...

POURQUOI ADHÉRER À L'APEL SMU Sainte-Marie-Des-Ursulines ?

La cotisation permet aussi :

L'abonnement au magazine de l'Apel Famille & éducation

L'accès au site Internet www.apel.fr

La plateforme téléphonique Apel service pour des questions éducatives et scolaires

Un accueil gratuit personnalisé par le Service d'information et conseil aux familles de l'apel31

